

365 jours à la FIEEC

SOMMAIRE

Édito	5
NOTRE FÉDÉRATION	7-10
Missions	8
Chiffres clés	9
Écosystème de la FIEEC	10
LES ACTIONS CLÉS DE LA FÉDÉRATION	11-14
Agir au service de la société	15
Responsabilité sociétale des entreprises	16-17
Industrie du futur	18-19
Énergie et efficacité énergétique	20-21
Économie circulaire	22-23
Consommation durable	24-25
Bâtiment durable	26-27
Bâtiment connecté	28-29
Silver économie	30-31
Mobilité	32-33
Transformer par le numérique	35-50
L'électronique, socle du numérique	36-37
Fibre optique	38-39
Numérique	40-41
Sécurité numérique	42-43
Données personnelles	44-45
Objets connectés	46-47
<i>Focus sur l'intelligence artificielle</i>	48-49
Faire réussir nos industries	51-67
Innovation	52-53
Formation et attractivité	54-55
Surveillance du marché	56-57
Normalisation	58-59
Compliance	60-61
Relations commerciales	62-63
Europe	64-65
International	66-67
PANORAMA DES FAITS MARQUANTS	68
Focus Affaires publiques & Communication	69
Fil chronologique	70-71

ÉDITO



Gilles SCHNEPP
Président



Benoît LAVIGNE
Délégué général

L'année qui vient de s'achever a été, à plus d'un titre, à l'origine de nombreux changements structurants pour notre profession.

Plus que jamais les défis sociétaux et environnementaux sont au cœur des politiques publiques et des ambitions des différents Gouvernements en France mais partout ailleurs également.

Cette année encore nos industries ont porté et assumé avec courage et détermination leurs responsabilités dans la construction du monde de demain afin de répondre aux défis énergétique et climatique, de construire une économie empreinte de plus de circularité et de sécuriser les utilisateurs dans un monde plus que jamais connecté. Nous sommes convaincus que les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises nourrissent les mêmes ambitions et la même volonté de répondre à l'urgence de changer le monde dans lequel nous vivons pour dessiner les contours d'un monde plus responsable, plus durable mais également plus conscient. Les élections européennes qui se sont déroulées en mai dernier portaient définitivement tous ces enjeux et avaient la lourde charge de définir l'orientation et le futur d'un continent qui, siècles après siècles, a façonné l'Histoire.

Ce rapport d'activité retrace une année au sein de la FIEEC marquée par notre **engagement à agir au service de la société (page 15), à transformer par le numérique (page 35) et à faire réussir nos industries (page 51)**. Il permet aussi de poser des jalons et d'ouvrir des perspectives pour les années à venir.

C'est seulement le début, les défis sont immenses et les électro industries sont au cœur de la réponse à apporter. C'est pourquoi, notre profession ne cessera d'être une force de propositions pour les pouvoirs publics, une source d'innovation au service des citoyens, de leur bien-être, de leur confort et de leur sécurité et enfin, une source de croissance et de rayonnement international pour notre territoire.

Pour tout ce qui a été accompli cette année, et pour toutes les prochaines réussites, nous souhaitons saluer le soutien sans faille de nos syndicats membres, de nos membres associés et de nos partenaires qui, chaque jour, nous font confiance et nous permettent de montrer ce que l'industrie peut apporter de meilleur aujourd'hui comme demain.

NOTRE FÉDÉRATION

MISSIONS

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 29 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication, dont 22 adhérents et 7 membres associés.

Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 3 000 entreprises qui emploient 400 000 salariés et réalisent 100 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 42% à l'export. La FIEEC est membre de l'association européenne Orgalim, de France Industrie, du Medef, de la CPME et de l'UIMM.

Forte du soutien des organisations professionnelles qui la composent, la FIEEC œuvre à la valorisation des industries qui développent les solutions, produits et services apportant des réponses pertinentes aux marchés d'avenir liés à la mobilité, au bâtiment, au vieillissement de la population, ou encore aux objets connectés. A la fois structurantes et transformatives, elles irriguent la dynamique industrielle française et constituent l'un des moteurs du progrès sociétal et économique, au service de l'emploi et de la croissance.

CHIFFRES CLÉS



22

syndicats professionnels



7

membres associés



3 000

entreprises



400 000

salariés



100

MILLIARDS

d'euros de chiffre d'affaires

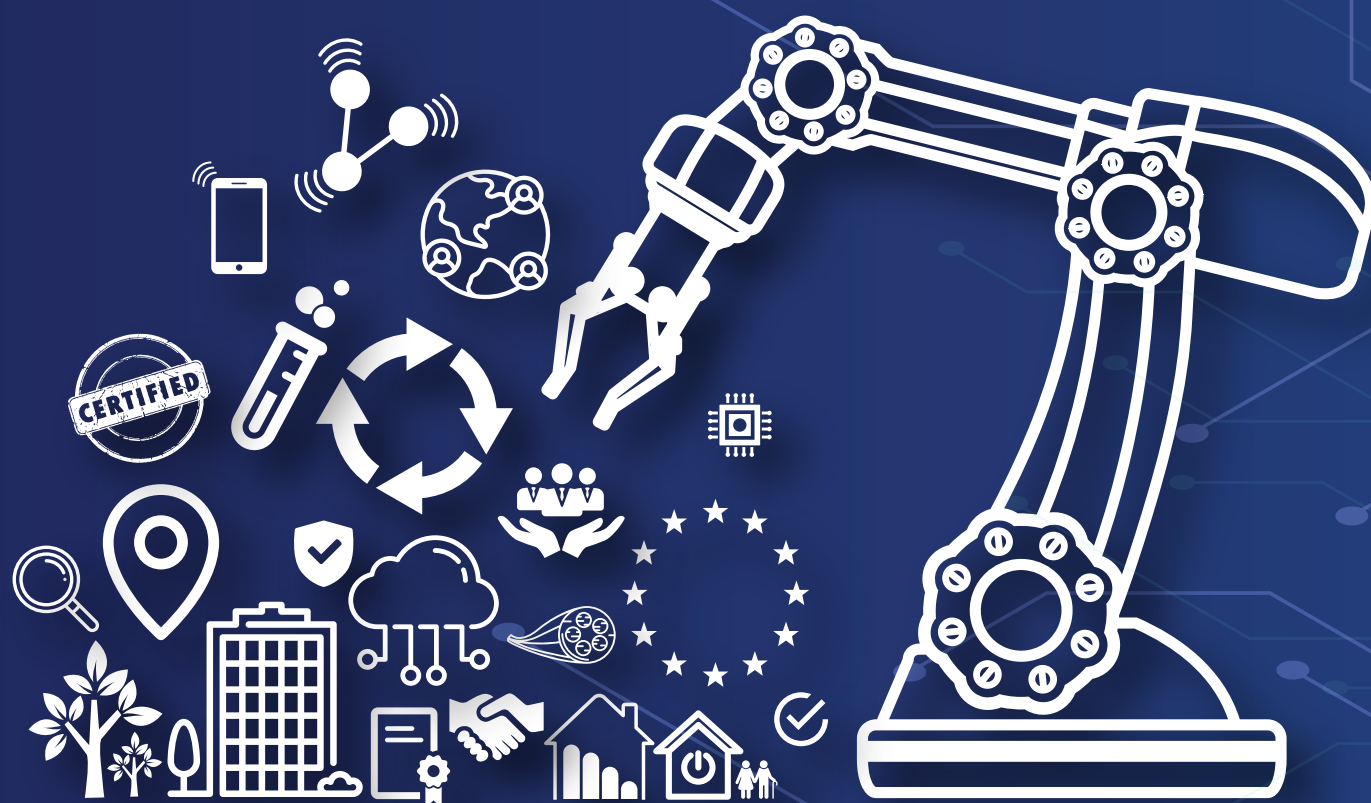
ÉCOSYSTÈME DE LA FIEEC



Membres associés



LES ACTIONS CLÉS DE LA FÉDÉRATION



GRANDS SUJETS ET THÉMATIQUES DE NOTRE FÉDÉRATION

- Responsabilité sociétale des entreprises
- Industrie du futur
- Énergie et efficacité énergétique
- Économie circulaire
- Consommation durable
- Bâtiment durable
- Bâtiment connecté
- Silver économie
- Mobilité

- L'électronique, socle du numérique
- Fibre optique
- Numérique
- Sécurité numérique
- Données personnelles
- Objets connectés
- Intelligence artificielle

- Innovation
- Formation et attractivité
- Surveillance du marché
- Normalisation
- Compliance
- Relations commerciales
- Europe
- International

AGIR AU SERVICE DE LA SOCIÉTÉ

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES



Laurent PRAT
PDG – SECURLITE

Les attentes environnementales, sociales et sociétales des parties prenantes sont de plus en plus fortes vis-à-vis des entreprises quelles que soient leurs tailles. Il est devenu évident pour nos industries, grands groupes comme PME, que **la performance d'une entreprise ne se réduit pas à sa dimension économique et financière.**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La mise en œuvre d'une stratégie de RSE implique une **réflexion transversale aux trois mondes que sont l'écologie, l'économie, et le social**. Ainsi, concilier efficacité économique, respect et prise en compte des parties prenantes, préservation de l'environnement et protection des utilisateurs représente aujourd'hui un défi quotidien mais indispensable pour nos industries.

Pour croître et se développer de façon pérenne, une entreprise doit montrer la contribution positive qu'elle apporte à la société, en quoi son activité

permet de répondre aux enjeux majeurs de la planète, mais également être en mesure d'expliquer l'empreinte sociale qu'elle incarne et qu'elle va laisser aux générations futures.

De par les solutions, produits et services performants qu'elles développent à destination des consommateurs comme des professionnels, nos industries sont **au cœur de cette transition vers un développement économique global plus durable**. Il est important de valoriser leurs efforts et leurs apports.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Après la publication en novembre 2017 d'un nouveau guide pratique intitulé : « responsabilité sociétale des entreprises Acte II - Les industries électriques, électroniques et de communication : une profession responsable et engagée », la FIEEC a poursuivi en 2018 ses **réflexions sur l'évolution du rôle de l'entreprise et des attentes des parties prenantes** à son égard.

Ainsi, en juillet dernier, l'Assemblée Générale Événementielle a été l'occasion de faire intervenir des personnalités du monde économique autour du thème « L'intérêt collectif : une affaire d'entreprise ».

Une réflexion interne est par ailleurs en cours sur la finance durable et la place de l'investissement responsable dans notre secteur.

La FIEEC a également contribué aux travaux du Medef et de la CPME sur les sujets suivants :

- Les premières réflexions sur la stratégie nationale française pour répondre aux Objectifs de Développement Durable (ODD) et la façon dont les entreprises peuvent s'approprier ce nouveau référentiel ;
- Les questions de reporting pour les entreprises soumises à la déclaration de performance environnementale ;
- Les relations fournisseurs - donneurs d'ordre.

Enfin, en 2019, le Club Rodin, la FIEEC, et le Musée d'Art Moderne ont lancé un projet culturel visant à rendre la fresque picturale « **La Fée électricité** » de Raoul Dufy accessible au plus grand nombre, et en particulier au jeune public. L'objectif : valoriser l'apport sociétal des innovations ayant trait au phénomène électricité.

et demain ?

La FIEEC va continuer à travailler sur les **enjeux liés à la mutation des business models et à l'évolution du rôle des entreprises vers un capitalisme responsable**.

Les axes qui pourraient être plus particulièrement développés sont :

- La question de la chaîne de valeur, notamment au regard des obligations des entreprises en termes de devoir de vigilance ;
- La feuille de route nationale pour répondre aux ODD et la manière dont les entreprises peuvent se les approprier ;
- Le rôle de la finance durable et ses implications pour nos industries.

INDUSTRIE DU FUTUR



Marc FROMAGER

Vice-président Division Process Automation – SCHNEIDER ELECTRIC France
Représentant FIEEC au CA de l'AIF

Face aux défis de compétitivité, de réactivité et de flexibilité induits par la numérisation, notre filière, déjà très avancée en termes d'automatisation et de robotisation, doit **accélérer sa transformation vers la numérisation et vers l'industrie du futur**. C'est un enjeu fondamental pour répondre au besoin du marché ainsi que maintenir et développer les capacités d'industrialisation et de production nationales.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'industrie du futur est la concrétisation d'une nouvelle révolution industrielle qui vise à rendre l'usine de demain **plus agile et flexible, moins coûteuse et plus respectueuse de l'environnement, grâce à un fort niveau d'automatisation et une intégration numérique de l'ensemble de la chaîne de production.**

C'est une opportunité unique pour nos entreprises de mieux se positionner dans la compétition mondiale, en :

- Modernisant leur outil productif, accélérant la digitalisation et permettant le pilotage de la production par les flux d'informations ;
- Repensant leur stratégie et leur *business model* ;
- Développant des briques technologiques permettant d'accroître à la fois la productivité, la sécurité, la traçabilité et la qualité de leurs produits et procédés ;
- Transformant leur organisation, y compris sur les aspects sociaux.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est attachée à définir les priorités de normalisation dans le domaine de l'industrie du futur. Ces priorités découlent largement de **l'intégration des technologies numériques dans tout le processus industriel** et ont pour objectif de garantir la continuité de la chaîne numérique, ainsi que la fiabilité et la sécurité des applications industrielles. La Fédération s'est **fortement investie à l'AFNOR** dans le Groupe d'impulsion stratégique « Industrie du futur ». Nous avons ainsi proposé la mise en place d'un groupe de coordination sur la transformation numérique de l'industrie du futur afin de décloisonner les

travaux normatifs sur la numérisation de l'industrie, coordonner les réflexions et susciter un large partage d'informations entre toutes les commissions de normalisation concernées par l'industrie du futur.

La Fédération a également participé activement et régulièrement aux travaux des instances de **l'Alliance pour l'industrie du futur**, des commissions de normalisation nationales de l'ISO et de l'IEC, et a notamment travaillé avec ses partenaires de la **plateforme allemande Industrie 4.0** dans le cadre de la collaboration internationale.

et demain ?

La **nouvelle feuille de route « Industrie du Futur » 2018-2022**, s'articule autour de trois axes stratégiques : la transformation des PME-ETI et des filières dans les territoires, le développement et l'intégration des technologies du futur et leur normalisation, le développement des compétences de demain.

Dans ce contexte, la FIEEC s'attachera à **valoriser les PME-ETI** de notre filière, en les accompagnant dans leur transformation numérique, et à contribuer aux deux priorités technologiques identifiées : **l'intelligence artificielle appliquée aux systèmes de production** et le « **jumeau numérique** ».

ÉNERGIE ET EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Christel HEYDEMANN

Vice-présidente Branche électrique - FIEEC
Présidente - GIMÉLEC
Présidente - SCHNEIDER ELECTRIC France

Quatre ans après la signature de l'Accord de Paris sur le climat, nous devons **accélérer la transition énergétique face à l'urgence climatique**. Réduire drastiquement les consommations énergétiques de l'industrie et des bâtiments, intégrer les EnR et le stockage associé, déployer l'électromobilité, limiter l'impact environnemental d'un numérique en forte croissance et faire émerger de nouveaux modèles économiques plus circulaires et durables : **les technologies électronumériques innovantes portées par nos entreprises dans le monde entier sont un levier incontournable pour relever ces défis avec succès !**



Frédéric BRUYÈRE

Directeur Stratégie & Marketing – France Air

La révision des règles de construction, la préparation de la future réglementation environnementale dans le neuf et la dynamique insufflée par le Gouvernement concernant la rénovation des bâtiments représentent une formidable opportunité pour le déploiement des innovations technologiques de nos industries. La FIEEC poursuit ses travaux pour **favoriser une approche globale de la performance des bâtiments qui réponde aux enjeux de maîtrise des consommations d'énergie, de réduction de l'empreinte carbone et d'amélioration de la sécurité et du confort des occupants.**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Les entreprises membres de la FIEEC sont des acteurs de premier plan de la transition énergétique. En effet, les produits et services fournis par la profession **adressent tous les usages de l'énergie, dans les secteurs d'activités les plus consommateurs d'énergie et en particulier, les bâtiments, l'industrie, les infrastructures et les transports.**

Les équipements sont conçus pour être performants sur le plan énergétique. Ils favorisent la multiplication

des réseaux électriques intelligents, permettent un pilotage et une gestion affinés de l'énergie et sont nécessaires à l'intégration des énergies renouvelables intermittentes. Ces technologies, orientées vers les utilisateurs, **replacent le consommateur au cœur du défi environnemental** en lui permettant de participer activement à la maîtrise de l'énergie qu'il consomme, produit, stocke ou revend.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est **fortement engagée dans les grands chantiers de la transition énergétique aux plans européen et national.** A l'échelle européenne, ses actions ont concerné la finalisation des textes réglementaires pour la **construction d'une Europe de l'énergie durable au profit des citoyens.** Les huit actes législatifs adoptés ou en voie d'adoption finale permettront de mettre à profit les technologies de l'énergie pour l'efficacité énergétique notamment dans les bâtiments, de développer les énergies renouvelables, et de moderniser le marché européen de l'électricité afin qu'il soit plus flexible, plus axé

sur le marché, mieux adapté à l'intégration des énergies renouvelables. Au plan national, la FIEEC **contribue aux travaux portés par le Gouvernement : révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie et de la Stratégie bas carbone, Plan de Rénovation Énergétique des Bâtiments et préparation de la Réglementation Environnementale 2020 des bâtiments.** L'engagement dans la **Charte Faire** portée par les pouvoirs publics témoigne des nombreuses actions développées par la FIEEC, en particulier concernant la formation professionnelle et le respect des données personnelles.

et demain ?

Plusieurs dossiers prioritaires seront traités en 2019 : la transposition du **paquet européen sur l'énergie**, la révision du **diagnostic de performance énergétique des bâtiments**, la finalisation des textes réglementaires relatifs aux **obligations d'économie d'énergie** dans les bâtiments tertiaires, le pilotage du programme **PROFEEL** (Programme de la Filière pour l'innovation en faveur des économies d'énergie), ainsi que la fin de la concertation sur la future **Réglementation Environnementale 2020** qui intégrera un critère carbone en complément du critère de consommation d'énergie dans les bâtiments neufs.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Alexander LOHNHERR

Vice-président Branche biens de consommation durables – FIEEC

Par son implication dans les travaux de rédaction de la feuille de route économie circulaire nationale, et dans le déploiement des mesures adoptées, **la FIEEC est aujourd'hui reconnue pour son expertise dans les différents domaines de la circularité.** En 2019, elle entend poursuivre son engagement dans le cadre de l'élaboration du projet de loi.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'économie circulaire représente **une opportunité de création de valeur, d'emploi, et d'innovation** pour le secteur électrique et électronique, **mais aussi de productivité** pour nos industries et pour leurs clients. L'enjeu réside dans la préservation des ressources, matières premières et ressources énergétiques par l'accompagnement des clients vers une consommation sobre, durable et sécurisée des ressources.

La profession a développé une expertise reconnue en la matière depuis de nombreuses années :

- **Production durable** : écoconception, limitation d'utilisation des substances dangereuses, intégration de recyclé ;

- **Consommation durable** : efficacité énergétique, information environnementale, allongement de la durée d'usage ;
- **Prévention des déchets** : réparation, maintenance, remanufacturing, réemploi ;
- Mise en place des **filères de responsabilité élargie des producteurs**.

La profession entend promouvoir cette expertise en contribuant aux travaux ayant cours en France comme en Europe.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

L'année 2018 a été marquée pour la FIEEC par deux chantiers d'envergure au niveau national :

- **La mise en œuvre des mesures de la feuille de route économie circulaire (FREC) adoptée en avril 2018** : dans le prolongement de sa mobilisation tout au long des travaux préparatoires à la publication de la FREC, notre Fédération s'est impliquée dans les travaux de déploiement des 50 mesures adoptées en avril 2018 (groupes de travail sur l'indice de réparabilité, travaux sur l'éco-modulation, ou encore sur les déchets d'emballages industriels et commerciaux...). La participation de la FIEEC au comité de pilotage de la FREC nous a par ailleurs permis d'échanger de manière très régulière avec l'administration sur les évolutions des mesures et les orientations prises ;

- **La signature d'un engagement sectoriel sur l'intégration de plastiques recyclés en juillet dernier (mesure 1 de la FREC)**. Identifié comme le 4^{ème} consommateur de plastiques en France, le secteur électronique et électrique a pris l'engagement de travailler à augmenter les volumes incorporés.

La FIEEC a par ailleurs organisé, avec Eco-systèmes et Récyllum, une **Matinale « Intégration de plastiques recyclés dans les équipements électriques et électroniques : opportunités et leviers d'action »** en mai 2019. A cette occasion, un guide pratique destiné aux fabricants d'équipements électriques et électroniques, et réalisé avec la contribution de la FIEEC, a été publié.

et demain ?

En plus des activités récurrentes et de suivi réglementaire et normatif de ses groupes de travail, la FIEEC travaillera notamment :

- **Au niveau européen** : travaux relatifs aux substances, notamment la base de données issue de la directive cadre déchets révisée, initiatives sur les plastiques, travaux sur la modulation des contributions des filières REP ;
- **Au niveau français** : la priorité sera donnée aux travaux sur le projet de loi économie circulaire qui doit donner une base légale à certaines des mesures de la FREC et transposer des directives européennes déchet.

CONSOMMATION DURABLE



Brigitte PETIT

Présidente - Gifam

Présidente - BEKO France

Notre profession est particulièrement sensible aux enjeux liés à la consommation durable. Depuis des années, **les industriels ont en effet à cœur de répondre aux attentes des consommateurs en matière de durabilité et de réparabilité des produits.** En parallèle, l'information sur les qualités environnementales des produits doit être claire et surtout pertinente au moment de l'achat afin de permettre au consommateur de faire des choix responsables.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis plusieurs années, les sujets de consommation sont intimement liés aux enjeux environnementaux. Dans le contexte de la présentation de la feuille de route économie circulaire en avril 2018 et du projet de loi «économie circulaire» proposé en mai 2019, notre profession est **particulièrement investie en matière de consommation durable et responsable**.

En effet, les français ont érigé la **durabilité des produits** comme l'un des thèmes principaux lors des consultations citoyennes de 2018.

Il est pourtant indispensable que les mesures envisagées s'inscrivent **dans un cadre européen pour plus d'effectivité**. Par ailleurs, les dispositions strictement nationales complexifient les modes de distribution des entreprises qui commercialisent leurs produits à l'international ou en Europe.

Notre Fédération veille également à l'**équilibre des dispositions prévues pour la vente de biens en ligne et en point de vente**. Sur ce point, il est rassurant de voir que l'Europe s'est saisie du sujet.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC a poursuivi son **travail d'information et de sensibilisation** de ses membres et des entreprises qu'elles représentent sur les textes européens en cours en matière de consommation (directive vente de biens en ligne, directive vente de contenus numériques, directive sur les recours collectifs, directive dite «omnibus» venant réviser plusieurs directives européennes en cours, dont celle sur le droit des consommateurs...).

Dans la perspective du projet de loi économie circulaire, la Fédération a participé à l'élaboration d'une **position interfédérale publiée par le MEDEF** en septembre

2018 portant sur la garantie légale de conformité et la disponibilité des pièces détachées.

Nous avons également poursuivi nos échanges avec la Direction et les Services de la DGCCRF sur les différents sujets qui nous impactent (garantie légale, pièces détachées...).

Notre Fédération est également toujours investie dans les **travaux du CNC**. La FIEEC a ainsi participé au groupe de travail sur l'amélioration de l'efficacité des procédures de retrait-rappel de produits de consommation courante.

et demain ?

L'ensemble des acteurs doit être mobilisé. Notre profession sera particulièrement vigilante à la rédaction du **projet de loi économie circulaire** qui devrait être présenté avant l'été 2019. Par ailleurs, les consommateurs ne doivent pas être noyés dans le flot d'informations imposé par la réglementation. Il faut poursuivre un travail de **rationalisation de l'information** pour permettre aux consommateurs de faire des choix responsables et de changer leurs habitudes de consommation (bien entretenir ses produits, penser à la réparation ou au reconditionnement plutôt qu'au remplacement à neuf, recyclage).

BÂTIMENT DURABLE



Sophie BRETON

Vice-présidente Bâtiment – FIEEC
Présidente – IGNE
Senior Vice President APAC – HAGER Group

Les actions collectives menées au travers du comité de liaison sur le bâtiment et dans les groupes de travail nous ont permis de faire reconnaître la FIEEC comme un acteur important de la filière du bâtiment, **les technologies développées par nos industries étant au centre du bâtiment durable** : performant, communiquant, confortable et évolutif.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Les bâtiments représentent le **fondement d'une civilisation urbaine durable** permettant l'intégration des différentes fonctions de la ville (habitat, travail, transport, télécommunication, assainissement, énergie, déchets) tout en apportant le support de services nécessaires aux occupants. Le bâtiment doit s'inscrire dans la **réduction de son empreinte environnementale sur tout son cycle de vie et contribuer à l'économie circulaire**. Les industriels

membres de la FIEEC contribuent à ces enjeux à différents niveaux : en développant des équipements toujours plus performants qui permettent l'évolutivité, l'accessibilité et la sécurité des bâtiments ; en établissant les déclarations environnementales propices à éco-concevoir les bâtiments ; enfin en poursuivant leurs efforts de développement de la filière des déchets d'équipements électriques et électroniques issus des bâtiments.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC et ses syndicats se sont **fortement mobilisés dans la mise en œuvre des différentes législations relatives aux bâtiments**. Un travail de refonte globale du Code de la construction et de l'habitation est en cours de finalisation, en réponse à l'article 49 de la loi dite ESSOC, pour permettre aux maîtres d'ouvrage de déroger aux exigences de moyens réglementaires dès lors qu'ils atteignent des résultats équivalents. Notre profession a manifesté à de nombreuses reprises son opposition à intégrer les questions de sécurité des personnes dans ce processus et reste vigilante sur la question des contrôles a posteriori indispensables pour

garantir la non régression de la qualité des bâtiments. L'application de la **loi Elan** a également ouvert de nombreux chantiers réglementaires impactant la profession, tels que la sécurité dans les bâtiments, l'accessibilité, la qualité sanitaire, la performance environnementale des bâtiments sur tout leur cycle de vie, la révision du diagnostic énergétique des bâtiments, ou encore l'obligation d'économie d'énergie dans les bâtiments tertiaires.

et demain ?

Trois chantiers principaux occuperont l'année 2019 : d'abord la refonte de la partie réglementaire du **Code de la construction et de l'habitation** avec une grande vigilance pour ne pas dégrader le niveau d'ambition. Ensuite, la finalisation de la **Réglementation Environnementale des bâtiments neufs** qui doit voir le jour en 2020, intégrant des critères de performance énergétique et d'émission de gaz à effet de serre sur tout le cycle de vie du bâtiment. Enfin, l'évolution et la mise en œuvre des **réglementations relatives aux bâtiments existants** (DPE, rénovation des bâtiments tertiaires, etc.).

BÂTIMENT CONNECTÉ



Olivier MASSERON

Représentant de la FIEEC au sein du plan BIM 2022,
d'ADN construction et de Building Smart France
Direction Marketing France - LEGRAND

La FIEEC est présente depuis plusieurs années dans les différentes instances ayant trait au BIM et aux bâtiments connectés. Cette mobilisation est double : sur le plan politique, nous faisons **valoir les enjeux et attentes de nos professions** ; sur le plan technique, nous œuvrons aux côtés des autres acteurs pour **construire les outils et process nécessaires à la transformation numérique de la filière du bâtiment**.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Les bâtiments représentent le **fondement d'une civilisation urbaine durable** permettant l'intégration des différentes fonctions de la ville (habitat, travail, transport, télécommunication, assainissement, énergie, déchets) tout en apportant le support de services nécessaires aux occupants. Le bâtiment connecté doit permettre de **mettre les transitions énergétiques et numériques au service de l'habitant et de nouvelles solidarités entre les territoires et les générations.**

Les différents métiers réunis au sein de la FIEEC contribuent à cette ambition par le développement et l'intégration des services, solutions et produits connectés, respectueux de la vie privée des occupants, et capables d'améliorer la performance environnementale, le confort d'usage et la qualité de vie dans les bâtiments.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC et ses syndicats s'investissent dans la mise en œuvre de la **Charte « bâtiments connectés, bâtiments solidaires et humains »** signée en 2017 et qui marque l'engagement du Gouvernement et de l'ensemble de la filière du bâtiment à développer les bâtiments connectés et communicants au bénéfice des occupants. La FIEEC continue de s'investir au sein du **plan BIM 2022** et des deux organisations référentes sur le BIM (ADN construction et Building Smart France) grâce

à la forte implication de nos mandataires dans ces instances. Le développement du BIM, qui crée de la valeur ajoutée pour la chaîne d'acteurs et en particulier pour le propriétaire du bâtiment dans la phase d'exploitation et de maintenance, s'inscrit au cœur de nos préoccupations.

et demain ?

L'année 2019 sera une année riche en travaux pour le plan BIM 2022 avec le **lancement des sept actions** qui le constituent, de même que pour la commission exploitation et maintenance d'ADN construction et pour Building Smart France. Des travaux connexes au BIM sont également lancés : le carnet numérique de suivi et d'entretien des logements prévu par la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique d'une part, et d'autre part le développement d'outils de numérisation de l'existant au sein du programme PROFEEL.

SILVER ÉCONOMIE



Olivier VALLÉE

Directeur Silver Économie France - LEGRAND

Acteur majeur de la Silver Économie, notre profession se mobilise fortement en lien avec les pouvoirs publics et dans le cadre de la filière pour **apporter des solutions technologiques répondant aux enjeux du vieillissement de la population**, notamment en matière d'autonomie à domicile ou encore d'e-santé.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La Silver Économie est un ensemble d'activités économiques et industrielles qui bénéficient aux seniors, permettant notamment une participation sociale accrue, une amélioration de la qualité et du confort de vie, un recul de la perte d'autonomie voire une augmentation de l'espérance de vie. La Silver Économie contribue à **anticiper la transition démographique** et constitue une avancée significative sur le plan sociétal, en optimisant l'efficience du

système de prise en charge de la perte d'autonomie, en renforçant la prévention, et **in fine en consacrant aux personnes âgées une place centrale dans notre société**. La Silver Économie est ainsi un enjeu majeur pour notre profession et représente une opportunité pour notre économie. Nous disposons d'atouts puissants pour développer une **filrière industrielle d'excellence nationale, génératrice d'innovation, de croissance et d'emplois en France**.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC joue de longue date un rôle majeur dans la filière Silver Économie avec la signature d'un premier contrat de filière dans les locaux de la Fédération en décembre 2013, d'une seconde feuille de route signée en décembre 2016, puis de la **nouvelle feuille de route remise en février 2019 à Mme Agnès BUZYN, ministre de la santé et des solidarités**. Notre profession participe ainsi au Conseil national de la filière Silver Économie et à plusieurs groupes de travail installés dans ce cadre, notamment sur l'adaptation de l'habitat.

Par ailleurs, notre profession a contribué en coordination avec les pouvoirs publics à la **prorogation jusqu'en fin 2020 du crédit d'impôt** pour dépenses d'équipement en faveur de l'aide aux personnes et à sa réforme.

Enfin, notre profession participe aux **travaux de coopération France - Chine** conduits par la direction générale du trésor ainsi qu'au suivi des travaux de normalisation en matière de Silver Économie.

et demain ?

Notre profession continuera son implication dans le cadre des travaux de la filière Silver Économie, en portant plusieurs propositions fortes destinées à favoriser **l'adaptation du logement et des établissements au bénéfice des personnes âgées** : création d'un interlocuteur unique, création d'un label des solutions de la Silver Économie, solutions de financement adaptées, ou encore formation des installateurs. Par ailleurs, la FIEEC sera particulièrement attentive aux éventuelles propositions législatives dans le domaine de la dépendance qui pourraient émaner des différentes consultations publiques.

MOBILITÉ



Claude RICAUD

Innovation – SCHNEIDER ELECTRIC

Forte de la complémentarité des technologies électriques, électroniques et numériques, la FIEEC est au centre des enjeux liés au **déploiement d'une mobilité plus durable, plus sûre et plus connectée** : infrastructures de recharge pour véhicules électriques, voiture autonome, transports connectés sont autant de défis que nous contribuons à relever.



Jochen LANGHEIM

Président du GT mobilité – FIEEC

Vice-président Advanced Systems R&D Projects – STMICROELECTRONICS

L'électronique représente une part toujours croissante de la valeur ajoutée des véhicules et aussi des infrastructures dans lesquelles ces véhicules sont intégrés, dans l'ensemble des secteurs des transports routiers, ferroviaires, aériens ou maritimes. En même temps, l'automobile devient un marché de plus en plus important pour notre filière. Nous allons donc vers plus de **coopération entre les filières**. Dans ce contexte, les industries représentées par la FIEEC apportent des **solutions innovantes qui rendent la mobilité plus connectée permettant le développement de nouveaux usages, au bénéfice des utilisateurs**.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Véhicules électriques et infrastructures de recharge, véhicules autonomes et connectés, réseaux de transports intelligents, transport ferroviaire, maritime et aérien... L'**automatisation et la connectivité** des véhicules et services de transports s'est fortement accélérée ces dernières années constituant ainsi un enjeu majeur au niveau national et européen. Les industries électriques, électroniques et numériques

sont au cœur de la réponse à apporter aux **défis sociétaux, environnementaux et sécuritaires** posés par cette nouvelle mobilité.

Fournisseur de solutions innovantes à forte valeur ajoutée, notre profession est également fortement impliquée dans la définition d'un cadre juridique idoine, de schémas de certifications cohérents et d'une normalisation adaptée.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

L'action de la FIEEC s'articule autour de **trois axes majeurs** : renforcer la visibilité de nos filières vis-à-vis des pouvoirs publics nationaux, européens et des autres acteurs de la mobilité ; lever les freins au déploiement des infrastructures et technologies favorisant la *smart mobility* ; donner de la cohérence dans la chaîne de valeur et de production de cette nouvelle mobilité.

Aussi, à l'issue de la consultation nationale conduite en 2018 et à laquelle la FIEEC avait contribué, notre profession s'investit pleinement dans le cadre du projet de loi d'orientation des mobilités en particulier afin d'**assurer les meilleures conditions du déploiement**

des infrastructures de recharge de véhicules électriques (IRVE), de leurs pré-équipements et du droit à la prise.

Au niveau européen, la FIEEC contribue avec Orgalim aux travaux de mise en application et de révision de la **directive 2014/94/UE** sur les carburants alternatifs, aux travaux du Forum européen sur les transports durables et aux initiatives sur les systèmes de transports intelligents. Une attention particulière est également portée avec France Industrie à la constitution de la **chaîne de valeur stratégique «véhicule connecté, propre et autonome»** dans le cadre du Forum stratégique européen.

et demain ?

La mobilisation de la FIEEC restera forte sur les grands axes d'actions stratégiques français et européen. Notre profession continuera d'accompagner en lien avec les ministères de l'économie, du logement et des transports l'examen du projet de loi d'orientation des mobilités pour **garantir en particulier les conditions idoines pour le déploiement des IRVE**. Au niveau européen, les efforts porteront notamment sur la **révision de la directive sur les infrastructures pour carburants de substitution** et la mise en œuvre de la chaîne de valeur stratégique européenne dans le cadre de l'IPCEI.

TRANSFORMER PAR LE NUMÉRIQUE

L'ÉLECTRONIQUE, SOCLE DU NUMÉRIQUE



Thierry TINGAUD

Président du CSF
Vice-président Branche électronique – FIEEC
PDG – STMICROELECTRONICS

La signature de ce Contrat constitue un moment très important pour notre filière et marque une **véritable reconnaissance de son rôle stratégique** et des enjeux qui y sont associés. Elle est l'aboutissement d'un **travail ambitieux et collectif** de l'ensemble des composantes de l'industrie électronique.



Vincent BEDOUIN

Vice-président du CSF
PDG – Groupe Lacroix

La mobilisation de toutes les forces vives de l'industrie électronique est le moteur du succès de la filière, dont dépendra la **réussite de l'industrie française toute entière** et son rayonnement à l'échelle mondiale.



Jean-Luc ESTIENNE

Président – ACSIEL
Directeur de site & Head of Public Affairs France – STMICROELECTRONICS

La filière électronique permet de renforcer l'ensemble de la chaîne de valeur de l'électronique française et d'engendrer ainsi de **nouvelles synergies et perspectives de coopération** entre nos adhérents et leurs marchés avals que sont l'automobile, l'industrie électronique du futur, la santé, l'aéronautique, la défense, le transport et tous les autres enjeux sociétaux.



Pascal FERNANDEZ

Président – SPDEI
Vice-président Global & Strategic Accounts – AVNET

Parmi les priorités, nous devons développer la qualité des collaborations et des échanges d'informations entre les acteurs de la filière électronique. **Fiabilité, flexibilité et compétitivité** sont les enjeux majeurs de performance et de différenciation de la **supply chain** électronique.



Eric BURNOTTE

Président – SNESE
Directeur Général – ALLIANSYS

Face aux nouveaux clients et à la concurrence internationale, la profession se doit de **faire progresser son offre de service et monter en gamme** en particulier dans les phases de conception et d'industrialisation des projets.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Transversale et incontournable pour **réussir la révolution numérique et la transition énergétique française**, l'industrie électronique constitue le socle industriel d'un monde toujours plus intelligent et connecté. Elle se place au cœur de la dynamique industrielle française et représente un **vecteur important de la compétitivité de l'industrie**. Elle constitue par ailleurs une des clefs de voûte de la souveraineté stratégique et économique nationale, permettant d'assurer notre **indépendance technologique**.

Au-delà de son caractère transversal, la filière électronique est en outre un secteur de haute technologie. Elle constitue un domaine industriel à part entière avec ses propres enjeux d'investissements, de formation, de recrutement, de R&D, d'industrialisation et de chaîne logistique.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Lors de la réunion de son comité exécutif du 28 mai, le Conseil National de l'Industrie (CNI) a validé la **création d'un Comité stratégique de filière (CSF) consacré à l'industrie électronique**. Cette décision est en grande partie due à l'importante mobilisation de la FIEEC, des syndicats de sa branche électronique – ACSIEL (fabricants de composants d'équipements de test & mesure et de production électronique, présidé par Jean-Luc ESTIENNE – STMicroelectronics), SNESE (sous-traitance, présidé par Eric BURNOTTE – Alliansys) et SPDEI (distribution industrielle, présidé par Pascal FERNANDEZ – Avnet) – d'Embedded France (systèmes et logiciels embarqués, présidé par Cédric DEMEURE – Thales) et de France Industrie.

Suite à cette reconnaissance, le **Contrat de filière** a été élaboré au terme d'un important travail collectif afin de définir les engagements de l'État et de la profession. Il a été **signé officiellement par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances**, aux côtés des acteurs impliqués, ouvrant ainsi la porte à sa mise en œuvre concrète.

et demain ?

Structuré autour de **six leviers d'action**, le contrat signé a pour ambition de rendre l'industrie électronique encore plus performante et, compte-tenu de son caractère perversif, d'entraîner l'ensemble de l'industrie française dans la voie de la modernisation.

L'année 2019 sera marquée par le déploiement d'une **nouvelle stratégie de communication** propre à la filière et par les travaux des groupes de travail dont l'objectif sera notamment de maîtriser les technologies clés, d'accélérer l'industrie électronique du futur et d'adapter les compétences et les emplois aux besoins de l'industrie.

FIBRE OPTIQUE



Marc LEBLANC

Président - Objectif Fibre

Directeur Commercial Europe du Sud Solutions Télécoms - PRYSMIAN Group

Objectif Fibre a, en 2018 et 2019, accentué ses actions en faveur du **déploiement des réseaux très haut débit en fibre optique** (FTTH) sur le territoire, notamment en publiant un guide sur le raccordement des services généraux, en développant les axes prioritaires de l'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC) et en contribuant aux travaux de normalisation.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Le Plan France Très Haut débit vise à couvrir l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022, c'est-à-dire proposer un accès à Internet performant à l'ensemble des logements, des entreprises et des administrations. Ce Plan mobilise une filière industrielle française d'excellence composée d'entreprises chargées de concevoir, de réaliser et d'exploiter les réseaux THD (équipementiers, installateurs, opérateurs, industriels des réseaux d'initiative publique, etc.). **C'est une véritable opportunité pour les pôles industriels, notamment de la construction (BTP), et des équipements (câbles, fibre, etc.), et un**

vivier d'emplois important. Rappelons que la France est le premier producteur de fibre optique en Europe !

Pour mobiliser et coordonner l'ensemble des acteurs concernés, les organisations professionnelles ont initié, dès mai 2009, la mise en place d'une **plateforme de travail collaborative : Objectif Fibre**. Cette plateforme a pour but d'assurer un déploiement massif et de qualité pour la fibre en France en identifiant les freins opérationnels et en produisant des outils pratiques d'intérêt multisectoriel permettant d'y remédier, notamment en ce qui concerne l'offre de formation.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2018 et 2019, Objectif Fibre s'est attelé à développer ses actions pour accompagner le déploiement de la fibre optique sur notre territoire.

Objectif Fibre a renforcé ses livrables en matière de formation. Dans le cadre de l'EDEC, une synthèse des **deux études sur l'emploi, la formation et les compétences** a été publiée mi-2018 ainsi que **26 fiches métiers**. Par ailleurs, **40 centres de formation** sont désormais référencés par Objectif Fibre.

En matière de bonnes pratiques, un **guide sur le raccordement des services généraux** a été publié en novembre 2018 à l'occasion d'un événement organisé avec l'Agence du Numérique et l'Arcep à la FIEEC. Les

travaux lancés en 2019 se concentrent sur la rédaction d'un nouveau guide pratique sur les raccordements des locaux professionnels et entreprises.

En matière de communication, un événement de lancement des outils de communication de l'EDEC (module de formation, kakémonos, affiches...) s'est tenu avec la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) en décembre 2018. Une **trentaine d'événements** a été organisée à ce jour en région et un **nouveau site internet** (www.objectif-fibre.fr) a été mis en ligne début 2019.

Objectif Fibre participe également aux travaux de normalisation français et européen.

et demain ?

En 2019, Objectif Fibre poursuivra ses actions ambitieuses **au bénéfice de la couverture des territoires en fibre**. Le guide de bonnes pratiques sur le raccordement des locaux professionnels et entreprises devrait paraître à l'automne. S'agissant de la formation, la plaquette sur les plateaux techniques de formation sera actualisée et les événements sur l'attractivité des métiers en région poursuivis dans le cadre de l'EDEC. En matière de communication, le site internet sera complété. Les priorités en matière de normalisation seront mises en œuvre.

NUMÉRIQUE



Patrick BERTRAND

Vice-président Numérique - FIEEC

Directeur Général « Opérations » - HOL/NEST

Notre profession joue un rôle central dans le développement de l'innovation en particulier dans le domaine numérique. Les entreprises de la FIEEC sont ainsi **au cœur des nouvelles évolutions numériques** que représentent notamment l'intelligence artificielle, les données ou encore la cybersécurité, créant de **nouveaux business models** au profit des nouveaux usages pour les citoyens, entreprises ou administrations.



Marc CHARRIÈRE

Président de la Commission numérique - FIEEC

Directeur des Affaires publiques France - NOKIA

A la fois pourvoyeuses de solutions numériques et concernées elles-mêmes par la numérisation, les entreprises de la FIEEC sont **à l'épicentre de la transformation numérique de l'économie et de la société**. Infrastructures numériques, sécurité numérique, Industrie du futur : ce sont tous ces défis auxquels la FIEEC contribue à répondre.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Source de croissance, de compétitivité et d'emplois sur notre territoire, le numérique transforme en profondeur notre société et irrigue l'ensemble des secteurs économiques. Compte tenu du rôle majeur que jouent nos industries dans la réponse à apporter aux grands défis de demain dans le domaine des infrastructures numériques, des données, de la confiance numérique, ou encore de l'industrie du futur, la FIEEC œuvre à la **promotion d'une stratégie numérique forte à l'échelle européenne et nationale** favorable à la compétitivité et au développement des industries du secteur. Dans ce cadre, notre profession s'attache ainsi à la **promotion**

de la position de nos industries auprès des pouvoirs publics français et européens, au développement de nombreux partenariats sur les sujets du numérique (MEDEF, CPME, ZVEI, Orgalim, Objectif Fibre...) ainsi qu'à l'organisation d'événements, afin de valoriser nos actions et bonnes pratiques.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est attachée en 2018 et 2019 à amplifier son action dans le domaine numérique par trois biais principaux. En matière réglementaire, notre profession a mené une analyse et **porté des positions concernant les principaux textes nationaux** (loi données personnelles, transposition de la directive NIS, IPv6, proposition de loi sur l'exploitation des réseaux 5G...) et européens (règlement *ePrivacy*, règlement *Cybersecurity Act*...).

Notre profession a par ailleurs développé sa **présence lors d'événements institutionnels de dimension nationale ou internationale**. La FIEEC était ainsi partenaire du CES Unveiled qui s'est tenu à Paris

en octobre 2018 ainsi que du CES Las Vegas début janvier 2019. La FIEEC a été également partenaire de l'AI France Summit organisé à Bercy sur le thème de l'intelligence artificielle en février dernier.

Enfin, les relations avec les parties prenantes notamment publiques ont été renforcées. Une contribution sur le numérique a été remise dans le cadre du **grand débat national**. Plusieurs représentants d'autorité ont notamment pu participer à la Commission numérique, tels que l'Arcep ou Matthieu WEILL, Chef du service de l'économie numérique DGE.

et demain ?

En 2019 et 2020, la FIEEC s'attachera à suivre les différentes initiatives législatives et réglementaires nationales qui pourraient notamment émerger des **États généraux du numérique**. Le **nouveau programme numérique de la Commission numérique** fera également l'objet d'une attention particulière. Dans ce contexte, les relations avec les pouvoirs publics français et européens pourront être intensifiées, par exemple à l'occasion de rencontres et de participation à nos travaux fédéraux. La FIEEC s'impliquera également dans les travaux de la Commission mutations technologiques du MEDEF et d'Orgalim.

SÉCURITÉ NUMÉRIQUE



Pascal LEROUX

Président du Comité de liaison sécurité numérique – FIEEC
Vice-président - CDVI

La FIEEC joue un rôle fondamental pour intensifier les synergies entre les différents secteurs en matière de confiance numérique. Regroupant intégrateurs et offreurs de solutions, elle favorise pleinement le partage de bonnes pratiques et œuvre à **promouvoir un niveau de sécurité adapté** pour les différents produits et services, en fonction des secteurs considérés.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Aujourd'hui, tous les objets sont connectés et **les données collectées, transmises, stockées et gérées sont la matrice de toute activité économique**. Le numérique a ouvert un champ immense de progrès pour notre société mais comme toute révolution majeure, il est primordial que les moyens techniques mis en œuvre le soient en toute confiance et en toute sécurité. Les produits, services et solutions des industries électrotechnologiques représentent un

moteur majeur pour assurer la **sécurisation de notre pays, de nos villes et de l'ensemble de nos activités**. La France dispose d'atouts très importants grâce à un tissu industriel extrêmement dense et dynamique, composé à la fois de grands groupes leaders mondiaux dans leurs domaines et de PME-ETI très agiles.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Notre profession a poursuivi son action en matière de sécurité et de confiance numérique. Au niveau réglementaire, la FIEEC s'est particulièrement attachée à accompagner l'examen du projet de règlement européen dit *Cybersecurity Act*, en obtenant notamment une **meilleure association des industriels à l'élaboration des futurs schémas de cybersécurité** et la possibilité d'opter pour une auto-déclaration fabricants pour le niveau d'assurance basique. La mise en œuvre dans le droit français de la directive NIS a également fait l'objet d'une attention particulière.

En termes de relations filière, la FIEEC a poursuivi son implication au sein du Comité de la Filière industrielle de sécurité (CoFIS) et a participé à la création du **Comité stratégique de filière «Industries de sécurité»** au sein du Conseil National de l'Industrie. La FIEEC s'implique également dans les travaux de la task force cybersécurité d'Orgalim.

Enfin, une conférence de sensibilisation des entreprises a été organisée avec la DGSI en février 2019 dans les locaux de la Fédération sur le thème de la protection des données et des systèmes d'information.

et demain ?

Pour l'année à venir, la FIEEC se concentrera notamment sur la **mise en œuvre opérationnelle du règlement *Cybersecurity Act* européen** en particulier concernant le suivi de la rédaction des schémas de cybersécurité. Les éventuelles initiatives additionnelles de la Commission européenne feront l'objet d'un suivi attentif. La FIEEC demeurera pleinement impliquée dans les différentes instances pour promouvoir la profession : Comité de filière, Orgalim, MEDEF...

DONNÉES PERSONNELLES



Stéphane REGNAULT

Président - SNITEM

Président du Directoire - VYGON

Un an après l'entrée en application du Règlement européen sur la protection des données personnelles, nos industries poursuivent leur investissement pour garantir un niveau élevé de protection des données. **La confiance de l'utilisateur est, en effet, essentielle dans notre monde de plus en plus numérisé, et en particulier concernant les dispositifs médicaux.**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis plusieurs années, la protection des données personnelles est au cœur des enjeux de nos industries. L'année 2018 a été fortement marquée par l'**entrée en application du règlement général sur la protection des données (RGPD)**. S'en est suivie la **révision de la loi «informatique et libertés»** au regard du RGPD. Si la mise à jour de la loi nationale était nécessaire, il était également important que cette mise en cohérence ne vienne pas mettre à mal l'harmonisation européenne en ajoutant des dispositions supplémentaires à la charge des entreprises.

En parallèle, **Privacy Shield** («bouclier de confidentialité») a fait l'objet de sa deuxième révision annuelle par la Commission européenne qui a considéré que les États-Unis continuaient d'assurer un niveau approprié de protection des données personnelles transférées.

Enfin, la FIEEC est dans l'attente de la finalisation du **règlement européen ePrivacy**, et suit les débats autour de la compatibilité du RGPD avec le **Cloud Act américain**.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Dans ce contexte, la FIEEC a poursuivi son étroite collaboration avec la CNIL afin de sensibiliser les entreprises et de leur adresser les **informations et outils nécessaires à la bonne mise en œuvre de la nouvelle réglementation**.

Notre Fédération a également proposé **plusieurs matinales d'échanges** en janvier et en juin 2019 afin de permettre aux industries qu'elle représente de faire remonter les éventuelles difficultés aux différents stades de leur mise en conformité.

Le groupe de travail créé à l'occasion de l'élaboration du règlement européen demeure un lieu d'échanges d'informations et de bonnes pratiques sur ces sujets.

La FIEEC a également suivi de près l'élaboration du **règlement type sur « la biométrie sur les lieux de travail »** en répondant à la consultation lancée par la CNIL en septembre 2018. Le règlement-type a été publié au Journal Officiel le 28 mars 2019.

Notre Fédération a entamé les travaux de **mise à jour du pack de conformité «smart grids»**. L'implication des entreprises sera néanmoins indispensable pour permettre de faire évoluer ce référentiel. En effet, il a pour objectif d'apporter des solutions concrètes et pratiques aux industriels concernés.

et demain ?

Un an après l'entrée en application du RGPD, la FIEEC souhaiterait réaliser un **bilan de mise en conformité** des différents acteurs. Cela lui permettra de poursuivre de manière adaptée son accompagnement auprès des syndicats membres et de leurs entreprises adhérentes.

Dans le prolongement de son **partenariat historique avec la CNIL**, notre Fédération prévoit de rencontrer sa nouvelle présidente, Marie-Laure DENIS.

Enfin, nous travaillons à proposer un **pack de conformité sur les «smart grids»** mis à jour d'ici 2020.

OBJETS CONNECTÉS



George KARAM

Président – AFNUM

Président – SEQUANS COMMUNICATION

Le déploiement à venir de la 5G et la multiplication des plateformes de l'IoT favorisent l'émergence d'un **grand écosystème dans lequel l'interopérabilité des objets connectés est facilitée**. L'enjeu est, aujourd'hui, de dépasser les systèmes constructeurs et les secteurs d'activités afin d'apporter de nouveaux services toujours plus performants.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis les années 2000, les objets connectés sont un domaine dans lequel **l'innovation est permanente et le développement de nouveaux usages en constante évolution** : bien-être, santé, activité sportive, alimentation, sécurité, domotique, gestion du trafic, etc. Les industries de nos secteurs ont une conviction : la **confiance dans l'essor de l'Internet des objets** est une nécessité pour garantir le développement de solutions adaptées à ces nouveaux usages.

Alors que le nombre d'objets connectés est estimé à près de 50 milliards pour 2020, notre industrie fait face à deux enjeux majeurs : **la protection des données à caractère personnel et la sécurité des objets et des réseaux**.

Les cas d'objets connectés non sécurisés (assistants vocaux, etc.) sont vécus, à juste titre, comme une intrusion dans la vie des particuliers qui les utilisent. De plus, à l'heure des cyber-attaques, les industriels doivent **tout mettre en œuvre pour garantir la fiabilité et la sécurité des produits** qu'ils proposent.

Dans ce contexte, les récentes réglementations européennes relatives à la protection des données personnelles (RGPD) et à la cybersécurité (Cybersecurity Act) encadrent le développement des innovations en assurant une certaine sécurité juridique.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

En 2014, notre Fédération a élaboré le **tout premier pack de conformité sur les «smart grids»** avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Ce premier référentiel avait pour objectif de sensibiliser notre profession à la prise en compte de la protection des données personnelles dès la conception des produits et services : **«privacy by design»**. L'entrée en application du RGPD a fait de ce principe une obligation, tout comme le principe du **«security by design»**.

Depuis lors, d'autres référentiels concernant nos secteurs, et liés aux objets connectés, ont été publiés : pack sur les véhicules connectés, et pack «Silver Économie».

et demain ?

La FIEEC souhaite **mettre à jour son premier référentiel sur les «smart grids»** en renouvelant l'excellente collaboration avec la CNIL. L'émergence de nouveaux usages et/ou de nouvelles innovations pourraient à l'avenir nécessiter la création de nouveaux référentiels.

FOCUS SUR

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

CRÉER LES CONDITIONS DU SUCCÈS

Tout ce qui nourrit les progrès de l'intelligence artificielle nécessite un réseau électrique intelligent, et réciproquement, ainsi qu'un transport et un stockage de données de haut niveau. **Les industriels travaillent à créer des infrastructures très haut débit performantes, stables et sécurisées, socle indispensable pour réussir la transition numérique.** La France dispose de tous les atouts pour être le fer de lance de cette révolution de la donnée. Notre pays est en particulier très attractif pour l'implantation de Data Centers, première brique d'un numérique durable, et enjeu central pour notre souveraineté.

Le développement de l'intelligence artificielle requiert des flux de données massifs et une connectivité généralisée. Les industries électrotechnologiques ont donc également pour priorité d'offrir les **solutions les plus avancées en matière de cybersécurité.** Autant de nouvelles réponses pour faire en sorte que tout ce que le numérique promet de « *smart* » soit également « *safe* ».

Le rôle éminent que jouent nos industries pour la construction de la confiance numérique passe également par la mise en place de **dispositifs et réglementations nécessaires à la protection des données** afin d'assurer leur disponibilité, confidentialité et intégrité.



Pierre-Marie LEHUCHER

Président - TECH IN France

Président Directeur Général - Berger-Levrault

Les industriels de l'électricité, de l'électronique et du numérique jouent un rôle majeur pour créer les conditions du succès du développement de l'intelligence artificielle. Les innovations technologiques sont en effet à la fois à la source du changement et une puissante force motrice qui accompagne positivement ses effets. L'excellence française, mondialement reconnue, constitue un véritable levier de compétitivité. **Notre pays bénéficie d'une industrie électrique et électronique d'excellence qui constitue le socle indispensable au développement de l'intelligence artificielle.** Nos industries couvrent ainsi toute la chaîne, du composant électronique au logiciel en passant par le capteur et l'automate.

FAIRE RÉUSSIR NOS INDUSTRIES

INNOVATION



Joseph PUZO

Vice-président Innovation – FIEEC
PDG – AXON'CABLE

En France, la recherche est perçue comme principalement cantonnée à développer la connaissance scientifique pure, faisant ainsi abstraction du **formidable potentiel de nos chercheurs en faveur de la création d'emplois compétitifs et pérennes**. Lorsque des résultats de recherche sont industrialisés par une entreprise, ils lui permettent de faire un **véritable bond compétitif en prenant appui sur l'innovation technologique**. Ceci est particulièrement important pour les petites et moyennes entreprises industrielles. Aussi la FIEEC encourage-t-elle les coopérations entre **les chercheurs et les PME**.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'innovation est un élément fondamental pour les industries électrotechnologiques. En effet, notre secteur dispose d'un tissu d'entreprises de toutes tailles tournées vers l'innovation et fortement exportatrices. Les entreprises électrotechnologiques consacrent près de **8% de leur chiffre d'affaires à leurs activités de recherche et développement** : cet effort est quatre fois plus important que la moyenne constatée dans l'ensemble de l'industrie.

A ce titre, la FIEEC mène de nombreuses actions afin d'**encourager le déploiement de services et solutions innovantes** selon les deux axes suivants :

- Œuvrer pour le **rapprochement des mondes de l'entreprise et de la recherche académique** :

la convergence de ces deux univers étant une condition nécessaire au développement d'innovations technologiques ;

- Être un point de contact entre les industries de nos secteurs et les **start up** technologiques, notamment celles de la **deep tech**, afin d'améliorer la **connaissance mutuelle de ces acteurs de l'innovation**.

Ces priorités s'inscrivent ainsi dans un objectif global de création et d'animation continue d'un **écosystème propice à l'innovation et à la fertilisation croisée des compétences technologiques** qu'elles soient issues du monde académique, des entreprises du secteur, ou de **start up**.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

PRIX DE LA RECHERCHE APPLIQUÉE

Le Prix FIEEC-F2i de la Recherche Appliquée récompense **trois chercheurs dont les travaux ont été appliqués et développés en lien avec une PME-ETI en vue de générer de la croissance et des emplois**. Cette année, l'autonomie énergétique en mer, la simulation numérique et les technologies d'aides au phénotypage de cultures ont été récompensées.

Les lauréats de cette 8^{ème} édition ont été dévoilés lors de la **cérémonie de remise des Prix qui a eu lieu à l'occasion des Rendez-vous Carnot**, à Lyon, le jeudi 18 octobre 2018. Sont distingués :

- **1^{er} Prix : M. Michel REPECAUD (Ifremer)** pour sa collaboration avec la société Geps Techno (PME implantée à Saint-Nazaire) spécialisée

dans le domaine des flotteurs et de l'autonomie énergétique en mer, pour la mise au point de bouées scientifiques instrumentées autonomes qui analysent en permanence l'état des masses d'eau côtières.

- **2^{ème} Prix : M. Adrien LOSEILLE (Inria)** pour sa collaboration avec la société Lemma dont le cœur de métier est le développement et la vente d'outils de simulation numérique de haut niveau, pour la création d'un logiciel de simulation numérique dédié aux applications complexes.
- **3^{ème} Prix : M. Frédéric BARET (Inra)** pour sa collaboration avec la société Iphen qui commercialise une caméra multispectrale et propose également des services de phénotypage par drone pour les sélectionneurs ou les cultures industrielles.



FORMATION ET ATTRACTIVITÉ



Laurent TARDIF

Vice-président Finances – FIEEC

Président – SYCABEL

Président de la Région Europe du Sud – PRYSMIAN Group

D'ici à 2025, l'industrie prévoit 225 000 recrutements chaque année. Pour le secteur des équipements électriques, électroniques et informatiques, le besoin en main d'œuvre en 2019 est d'environ **28 000 projets de recrutements**. De plus, la transition numérique bouleverse les systèmes de production et impacte la quasi-totalité des fonctions de l'entreprise. Pour répondre à ces enjeux, deux sujets apparaissent primordiaux pour notre profession : **renforcer l'attractivité de nos métiers** et ainsi attirer toujours plus de talents, mais également **anticiper les besoins de notre secteur afin de créer les formations et métiers de demain**.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Compte tenu des révolutions technologiques en cours et à venir, **les entreprises ont besoin de développer, former et recruter de nouvelles compétences** qui leur permettront de répondre à ces mutations. Les problématiques et questionnements liés à l'apprentissage et à la formation sont aujourd'hui au cœur de l'actualité législative avec notamment les réformes prévues par le Gouvernement. C'est pourquoi, notre profession s'investit depuis de nombreuses années et avec détermination sur ces différents sujets : **préparation et réflexions sur l'offre de formations, ajustement des**

diplômes, etc. Pour mener à bien ces missions, la FIEEC travaille en **étroite collaboration avec l'UIMM et les différentes instances paritaires** en charge des créations, révisions et suppressions des Diplômes et des Titres professionnels. Notre Fédération entretient également une relation très constructive avec l'Éducation nationale. Le défi est de taille : celui de **participer à l'attractivité des métiers de l'industrie.**

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- **CHARTe QUALITÉ FIEEC**

La FIEEC est engagée dans une démarche innovante visant à **garantir la qualité du service en matière de formation** par le biais d'une Charte. En 2018, le groupe de travail a revu la grille d'audit permettant de mieux préparer les organismes de formation des adhérents à **appréhender les nouvelles exigences de la formation professionnelle.**

- **EDEC FIBRE OPTIQUE**

Depuis son engagement dans la démarche EDEC conclue avec l'État, la FIEEC, en partenariat avec plusieurs organisations professionnelles, participe à la mise en œuvre d'un plan d'action adéquat pour

la filière de la fibre optique. Ainsi en 2018, la FIEEC a participé aux travaux de **création des fiches métiers de la filière optique** ainsi qu'aux travaux de structuration en anticipant les exigences de la réforme de la formation professionnelle.

- **COMMISSION FORMATION FIEEC**

Créée en 2018, la Commission formation est le vecteur de communication pour d'une part faire remonter les **besoins des entreprises** en termes de formation, et d'autre part faire connaître les **décisions prises par les différentes instances décisionnaires sur les sujets de formation** (branches professionnelles, ministères, France compétences, etc.).

et demain ?

En 2019, la FIEEC poursuivra ses efforts sur deux axes prioritaires :

- la **mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle** : la FIEEC continuera d'apporter son expertise dans les différents groupes de travail de déploiement de la loi (MEDEF, ...).
- l'**attractivité des métiers** : la FIEEC participera aux différents travaux de l'EDEC fibre optique, du CEP filière électrique et du CSF Industrie Electronique.

SURVEILLANCE DU MARCHÉ



Pierre SELVA

Président du Groupe de travail CAMS – FIEEC

Conformity Assessment and Market Surveillance Strategy Director – SCHNEIDER ELECTRIC

La réglementation en vigueur pour les produits électriques a pour objectif premier d'**assurer la sécurité des utilisateurs en utilisant les normes et les systèmes d'évaluation de la conformité reconnus**. La contrefaçon et les produits non conformes font peser, outre le risque sanitaire, **une menace forte sur l'économie et les emplois** sur notre territoire. Seule une **action coordonnée** et déterminée, rassemblant tous les acteurs de la chaîne de valeur, peut aboutir à un résultat tangible.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La surveillance du marché est un défi majeur pour la FIEEC. Elle comprend la lutte contre les produits non conformes, et la garantie de la sécurité des produits.

Si le niveau des exigences auxquelles sont soumises les entreprises industrielles augmente, le nombre de contrôles diminue, ce qui favorise implicitement le développement de produits non-conformes et d'opérateurs malhonnêtes.

La loi ne permet pas aux industriels ou aux organisations professionnelles d'exercer des actions

de surveillance du marché complètes, alors qu'une démarche concertée voire partenariale avec les autorités de surveillance du marché permettrait une action plus efficace.

L'objectif des actions menées par la FIEEC est de défendre les intérêts de l'industrie, en soutenant ses positions directement ou à travers la représentation au sein des instances concernées : pouvoirs publics, commissions de normalisation, associations de consommateurs, organismes de certification, etc.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- **Le projet de règlement européen sur la surveillance du marché**, sur lequel la FIEEC a échangé à de multiples reprises avec les pouvoirs publics et la Commission européenne, prévoit le renforcement des pouvoirs des autorités de surveillance du marché et une meilleure collaboration entre pays européens, ainsi que la possibilité pour les autorités de surveillance du marché de passer des accords de partenariat avec des partenaires privés (fédérations professionnelles).
- **CERTIF'2018**. En 2018, la France a accueilli deux importantes réunions du *Conformity Assessment Board* de l'IEC : les réunions annuelles plénières de l'IECEE et de l'IECEx (syst. d'évaluation de la conformité respectivement pour les composants

et équipements électrotechniques, et pour les équipements utilisés en atmosphère explosive).

- La FIEEC a également organisé une série d'**événements ciblés sur l'évaluation de la conformité**. L'objectif est de mieux faire comprendre les enjeux et de valoriser cette activité, pour les fabricants et l'ensemble des acteurs de la filière.
- La FIEEC, AFNOR Certification et le LCIE ont lancé en 2018, avec le concours d'une agence de communication, une campagne de promotion et de valorisation de la **Marque NF Electricité**. Si cette campagne s'adresse principalement aux installateurs, son succès est lié à la mobilisation de tous les acteurs de la filière : fabricants, distributeurs, installateurs, prescripteurs.

et demain ?

Il est nécessaire de **renforcer nos actions en matière de lutte contre les produits non conformes** à la réglementation en vigueur, contre la contrefaçon, et de façon plus générale contre toutes formes de concurrence déloyale et de fraude. En effet, l'impact économique est énorme pour nos entreprises et le sujet déborde le cadre de la réglementation technique, et concerne l'ensemble des réglementations fiscales, environnementales, ou en matière de droit du travail.

Le groupe de travail « **Concurrence et loyauté** », lancé à l'automne 2018, vise à partager avec les pouvoirs publics notre vision de la problématique de la surveillance du marché et de la concurrence déloyale et à engager la filière vers un marché sûr, sain et loyal, au profit de la sécurité et de la santé des citoyens et du développement de nos entreprises.

NORMALISATION



Emmanuel PETIT

Président – Commission Fédérale de Politique Technique (CFPT)

L'action de la FIEEC s'inscrit de plus en plus dans des **projets globaux impliquant d'autres filières** avec lesquelles il convient de développer les synergies nécessaires en matière de normalisation, tout en soulignant et valorisant l'apport significatif des électrotechnologies. Aux niveaux européen et international, la FIEEC s'attachera à créer les coordinations nécessaires avec le CEN, l'ISO ou encore l'ETSI et d'autres organisations développant normes ou standards. Ainsi la FIEEC s'inscrit dans une **approche plurisectorielle et systémique** de la normalisation.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La normalisation a toujours constitué un **levier puissant permettant de défendre les intérêts de l'industrie électrotechnique**, autour d'objectifs techniques, industriels et financiers.

Elle vise à renforcer l'influence et améliorer la compétitivité de l'industrie à l'international, à permettre le développement des politiques industrielles, à contribuer à une concurrence loyale.

Elle s'inscrit pleinement au cœur des nouveaux enjeux sociétaux, en jouant un **rôle clé en faveur de la transition énergétique et de la transformation numérique**. Le modèle économique de la filière de normalisation des électrotechnologies doit absolument permettre aux parties prenantes, notamment industrielles, d'assurer la maîtrise de la stratégie, du programme de travail et du budget, ainsi que la pérennité de leur influence internationale.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

- Contribution à la **gouvernance de la normalisation** : participation active au plan français, au CTELEC et au Comité de Coordination et de Pilotage de la Normalisation (CCPN), et aux plans européen (CENELEC) et international (IEC).
- Contribution à la défense de la **Nouvelle approche** : la FIEEC s'est impliquée, au côté d'Orgalim, dans la défense du système de normalisation européen, pour que la normalisation européenne reste pilotée par les acteurs économiques. Tout en s'inscrivant en soutien de l'application de la réglementation européenne, la normalisation européenne doit rester axée sur le marché.
- La FIEEC est intervenue à diverses reprises auprès des élus (Assemblée nationale, Sénat) et du Gouvernement pour porter les positions de l'industrie dans le cadre de l'article sur la normalisation de la **loi PACTE**.
- La mise en place, au sein de l'AFNOR, du **Comité Electrotechnique Français (CEF)**, dont la FIEEC est un des piliers, permet de conserver le modèle de fonctionnement de la filière de normalisation des électrotechnologies : la FIEEC sera représentée au nouveau Comité du CEF, comité du CA de l'AFNOR, dont la mission sera d'approuver le budget annuel de la normalisation, d'établir les orientations stratégiques à moyen - long terme de l'électrotechnologie et de valider le programme de travail annuel, et de proposer les nominations ou candidatures aux postes principaux de gouvernance de l'IEC et du CENELEC.

et demain ?

La FIEEC maintiendra en 2019 son **engagement dans les travaux normatifs** européens et internationaux propres aux thèmes de la transition énergétique, de la Silver Économie, de la ville durable et intelligente, et de l'industrie du futur, dont les sujets sont pour la plupart transverses et digitalisés, permettant l'émergence de réelles innovations dans un contexte croissant de développement durable.

Sur le plan national, la FIEEC entend être force de proposition dans la mise à jour du décret sur la normalisation.

Enfin, la FIEEC s'impliquera encore plus activement dans l'activité de normalisation électrotechnique, conduite par l'AFNOR, au niveau du programme de travail, des recettes liées aux ventes de normes et de documents normatifs, et des charges liées à l'activité, afin d'accompagner la mise en place du CEF au sein de l'AFNOR.

COMPLIANCE



François FRISQUET
Président – UNICLIMA
PDG – FRISQUET SA

La conformité est un sujet transversal qui doit être appliqué au marché de l'entreprise. **Il appartient donc à chaque entreprise d'être en capacité de prendre en compte l'environnement réglementaire, légal et concurrentiel** en réalisant des analyses de risques, et en mettant en place des programmes de conformité adaptés à son environnement de marché.

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

La conformité aux différentes réglementations (concurrence, données personnelles, devoir de vigilance, anti-corruption...) figure parmi les priorités de notre Fédération. Les organisations professionnelles et les entreprises qui y adhèrent sont directement concernées par le respect de ces réglementations majeures. Depuis de nombreuses années, notre Fédération s'attache à **sensibiliser régulièrement** ses membres et leurs entreprises adhérentes à leur existence, leur évolution ou la création de nouvelles

dispositions. **Ces dernières années ont été marquées par l'émergence ou le renforcement du cadre législatif européen et national** avec : en 2016 l'adoption du règlement européen sur les données personnelles ; en 2017, la loi relative à la transparence, la lutte contre la corruption et la modernisation de la vie économique dite « loi sapin 2 » et la loi relative au devoir de vigilance ; et en 2018, l'entrée en application du RGPD.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Ces nouvelles réglementations ont donné lieu à la **création de nombreux outils par les autorités compétentes** (guides de l'AFA, modèles et MOOC de la CNIL...) mais aussi des organisations professionnelles. La FIEEC s'est saisie de ces différents outils, a identifié les points clés et les a **relayés rapidement à la profession**. À ce titre, il est régulièrement demandé un retour du terrain sur la qualité de ces outils et la nécessité, le cas échéant, de les **faire évoluer pour qu'ils puissent répondre au mieux aux attentes et besoins des entreprises**. Les retours d'expériences de la part de nos industries sont, ainsi, indispensables.

La FIEEC a organisé **plusieurs événements dans cette perspective**, et notamment : une matinale de sensibilisation au respect des règles de concurrence au sein des organisations professionnelles en octobre 2018, une matinale d'échanges avec l'AFA en novembre 2018, un premier bilan RGPD en janvier 2019 et un bilan 12 mois après l'entrée en application du RGPD en juin 2019.

Notre Fédération a également mis à jour et complété son **guide pratique «droit de la concurrence»** en mars 2019.

et demain ?

Notre Fédération poursuit **ses matinales de sensibilisation et ses échanges avec les autorités de contrôle** sur ces sujets.

Le service des affaires juridiques et le service de l'environnement travaillent, par ailleurs, à l'organisation d'un événement permettant d'apporter un **retour d'expérience aux entreprises sur la mise en œuvre des mesures relatives au devoir de vigilance**, visant à identifier les risques et prévenir les atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes ou encore de l'environnement.

RELATIONS COMMERCIALES



Sophie MAGAUD

Présidente de la Commission juridique – FIEEC
Directrice juridique – Groupe Atlantic

Les entreprises ont besoin de sécurité juridique dans le cadre des négociations commerciales annuelles (ou pluriannuelles). Les industries représentées par la FIEEC souhaitent vivement que la restructuration du Code de commerce sur la partie des relations commerciales **favorise la stabilité du cadre existant** et permette d'éviter de nouvelles modifications de fond.



Alain FRAGNAUD

Président – FDME
Directeur des achats – REXEL France

La FDME ne peut que se féliciter de la simplification par la loi Egalim des règles en matière de relations commerciales. Voilà plusieurs années qu'elle porte cette demande, en lien avec la FIEEC et la CGI. C'est pourquoi, pour être bénéfique à nos industries et à nos entreprises, **il faut désormais se préparer aux prochaines négociations commerciales afin de maîtriser ce nouveau cadre juridique sensiblement modifié.**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Depuis 2014, le cadre législatif visant à améliorer les relations commerciales entre les fournisseurs et distributeurs, en particulier dans le secteur de l'agroalimentaire, a fait l'objet de modifications régulières. Pas moins de quatre lois ont été publiées en 5 ans : «Hamon» en 2014, «Macron» en 2015, «Sapin2» en 2016 et dernièrement «EGALIM» en 2018.

Dans ce contexte, la FIEEC s'est attachée à porter la voix des industries qu'elle représente afin de **sensibiliser**

les pouvoirs publics d'une part sur les impacts que pouvaient avoir en pratique de telles modifications du cadre général sur l'ensemble des secteurs, notamment en termes de **sécurité juridique des relations commerciales**, et d'autre part, sur la nécessité de distinguer les relations commerciales du secteur de l'alimentaire de celles des secteurs non-alimentaires. Ces missions se sont poursuivies en 2018-2019 dans le cadre de la rédaction du projet d'ordonnance venant modifier le Titre IV du livre IV du Code de commerce.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Notre Fédération a participé activement aux deux consultations qui se sont déroulées entre la fin du mois de décembre 2018 et le début du mois de février 2019, sur le projet d'ordonnance précité. Parallèlement, nous avons poursuivi l'animation du **Comité de Liaison des Industries Non-Alimentaires** (CLINA), regroupant plusieurs Fédérations partenaires et visant à partager de l'information sur les propositions de rédaction et à élaborer des propositions de modifications communes. À la publication de l'ordonnance le 25 avril 2019, nous avons sollicité des «lignes directrices» de la part de l'administration pour venir apporter des clarifications sur ce texte, notamment concernant les pratiques restrictives de concurrence ne figurant plus dans le Code de commerce. Notre Fédération a également

poursuivi son **travail d'information et d'alerte** auprès des syndicats membres et des entreprises adhérentes sur les modifications apportées par ce texte et leurs impacts potentiels en pratique.

Enfin, la FIEEC a marqué son intention de poursuivre son implication active dans les travaux de la **Commission d'Examen des Pratiques Commerciales** (CEPC) en demandant le renouvellement de ses mandats.

et demain ?

La loi de ratification de l'ordonnance devrait être publiée à l'automne prochain. Dans la perspective des négociations 2020 et compte tenu de la création d'un régime de droit commun de convention unique (comprenant les relations fournisseurs/grossistes), prévu par le nouvel article L441-3 du Code de commerce, il apparaît nécessaire à notre Fédération **d'apporter à nos industries les outils et pistes de réflexions utiles permettant d'aborder ces négociations de manière éclairée.**

Notre Fédération poursuivra ses démarches pour éviter toute nouvelle modification du cadre général des relations commerciales.

EUROPE



Daniel HAGER

PDG - HAGER

La FIEEC s'emploie, en partenariat avec les pouvoirs publics français et européen ainsi que notamment Orgalim, à promouvoir la mise en œuvre d'une politique industrielle ambitieuse. Nos industries participent en effet fortement aux **transitions énergétique et numérique européennes** au service de la croissance, de la compétitivité et de l'emploi.



Julien ARNAL

Président – Syndicat de l'Éclairage

Directeur Général – ERCO

Notre profession appelle de ses vœux la mise en place d'un **cadre réglementaire harmonisé au niveau européen**, favorable à l'innovation et privilégiant l'établissement d'un même niveau de concurrence et de compétitivité entre l'ensemble des acteurs. La FIEEC apporte ainsi pleinement son soutien aux actions, portées notamment par les autorités de surveillance de marché, **au bénéfice des entreprises et des citoyens, pour une concurrence loyale et équitable, tout en assurant leur sécurité.**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

Dans un contexte de concurrence internationale accrue, notre profession, capitalisant sur sa capacité d'action collective et ses synergies, s'attelle à **valoriser un environnement propice au développement de nos industries au sein de l'UE** dans plusieurs marchés d'avenir tels que l'efficacité énergétique, le bâtiment, la mobilité ou encore le numérique. La FIEEC apporte son expertise dans le cadre de l'ensemble des grands débats communautaires visant à **répondre à**

ces enjeux prospectifs, aussi bien dans le domaine réglementaire que normatif ou encore au sein des programmes européens. La Fédération déploie ses actions directement auprès des parties prenantes, mais également en lien avec nos Fédérations partenaires, Orgalim, le MEDEF ou encore France Industrie. Notre profession s'emploie ainsi à développer un **véritable partenariat public-privé avec les autorités françaises et européennes.**

CE QUE NOUS AVONS FAIT

Dans le contexte de fin de mandature européenne, la FIEEC a continué à **monitorer les grandes propositions législatives ou initiatives européennes** impactant ses membres, dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, du numérique, de la mobilité, des accords commerciaux, de la surveillance du marché, du bâtiment, des relations commerciales ou encore des chaînes de valeur stratégique.

Dans le cadre des élections européennes et de la future Commission européenne pour la période 2019-2024, notre profession a souhaité prendre part aux grands débats européens en remettant **21 propositions pour répondre aux défis sociétaux et environnementaux.**

Elles ont été présentées le 11 avril à l'occasion d'un colloque associant des décideurs publics français et européens ainsi que des représentants de haut niveau de nos industries. La FIEEC a également contribué à la rédaction des propositions d'Orgalim «**2030: an industry vision for a renewed Europe**».

Le **partenariat avec le ZVEI**, notre homologue allemand, a également été poursuivi (coordination au sein d'Orgalim, partage de bonnes pratiques...).

et demain ?

Pour l'année à venir, la FIEEC s'attellera au suivi de la mise en œuvre et de la révision des initiatives législatives adoptées entre 2014 et 2019 et à **peser dans le cadre de la définition des priorités de l'Union européenne pour la législature à venir.** Une attention particulière sera portée aux nouveaux décideurs européens au Parlement et à la Commission européenne. Les partenariats en cours seront également approfondis (Orgalim, ZVEI, MEDEF, France Industrie).

INTERNATIONAL



Bertrand RAGER

Président de la Commission internationale – FIEEC
Avocat

2019 est marquée par la **dérive du commerce international**. La montée du protectionnisme américain, le forcing chinois sur les nouvelles routes de la Soie ou le Brexit **obligent les industriels à repenser leur stratégie**. La commission internationale FIEEC s'efforce d'appréhender ce monde afin de défendre au mieux vos intérêts à court et moyen terme.



Sandro ZERO

Président – SIEPS
Président – STUDIOZERO EXPORT CONTROL

En matière d'**Export Control**, les Etats-Unis sanctionnent lourdement toute entreprise ou individu qui ne se conformerait pas à leur législation. Les technologies émergentes les plus prometteuses sont clairement visées par la justice américaine dans le but affiché de garder leur leadership en matière d'innovation. Dans cette situation, le SIEPS aide de nombreuses entreprises, notamment les PME-ETI plus exposées, en les informant de l'**évolution des réglementations et en les conseillant pour prévenir les sanctions Export Control françaises, américaines et bientôt chinoises...**

ENJEUX POUR NOS INDUSTRIES

L'exportation représente environ **42 % du CA des entreprises adhérentes des syndicats de la FIEEC**. Cette part de l'international justifie la participation de la filière électronique au Conseil National de l'Industrie (CNI) international créé en 2018 par le Gouvernement. Le secteur est force de propositions, sous la forme d'une feuille de route, visant à **développer les flux d'exportation, à internationaliser les PME-ETI ou encore à augmenter la part du «Made in France»**.

Le poids du Royaume-Uni dans nos échanges est aussi un enjeu pour la filière. Le BREXIT redéfinit la politique commerciale de l'UE et des choix d'investissements.

L'**extraterritorialité de lois étrangères et les sujets liés à l'export control** sont aussi des enjeux majeurs, dans un contexte où l'UE tente, de façon parfois maladroite, de renforcer sa politique de contrôle (biens à double usage, cybersécurité...). Autant de domaines qui mobilisent le pôle international de la FIEEC, **chargé d'informer et de défendre ses adhérents**.

CE QUE NOUS AVONS FAIT

La FIEEC s'est mobilisée afin que les entreprises se préparent à la sortie des Britanniques de l'UE. Une note intitulée « **BREXIT : comment vous préparer à une absence d'accord entre le Royaume-Uni et l'Union européenne** » a été élaborée conjointement avec les services de la FIEEC concernés. Elle reprend les enjeux douaniers et réglementaires qui doivent être pris en compte par la filière.

De la même façon, une **position commune FIEEC/France Chimie sur la vérification de l'origine dans les accords bilatéraux** a été transmise aux autorités françaises et européennes en 2018. Elle

a ensuite été portée par Orgalim au niveau de la Commission européenne. Une réunion s'est déroulée à Bruxelles au cours de laquelle a été rappelé le risque de transmission de données confidentielles aux autorités des pays tiers. Cette action est toujours en cours.

Par ailleurs, début 2019, l'accord UE/Japon est entré en vigueur. C'est l'occasion de rappeler que **la FIEEC informe les autorités des intérêts défensifs et offensifs de ses adhérents dans les négociations engagées par l'UE avec des pays tiers** (tarifs, barrières non tarifaires, réglementations...).

et demain ?

La FIEEC continue à défendre le secteur auprès des pouvoirs publics et des instances européennes.

Parmi les sujets à venir :

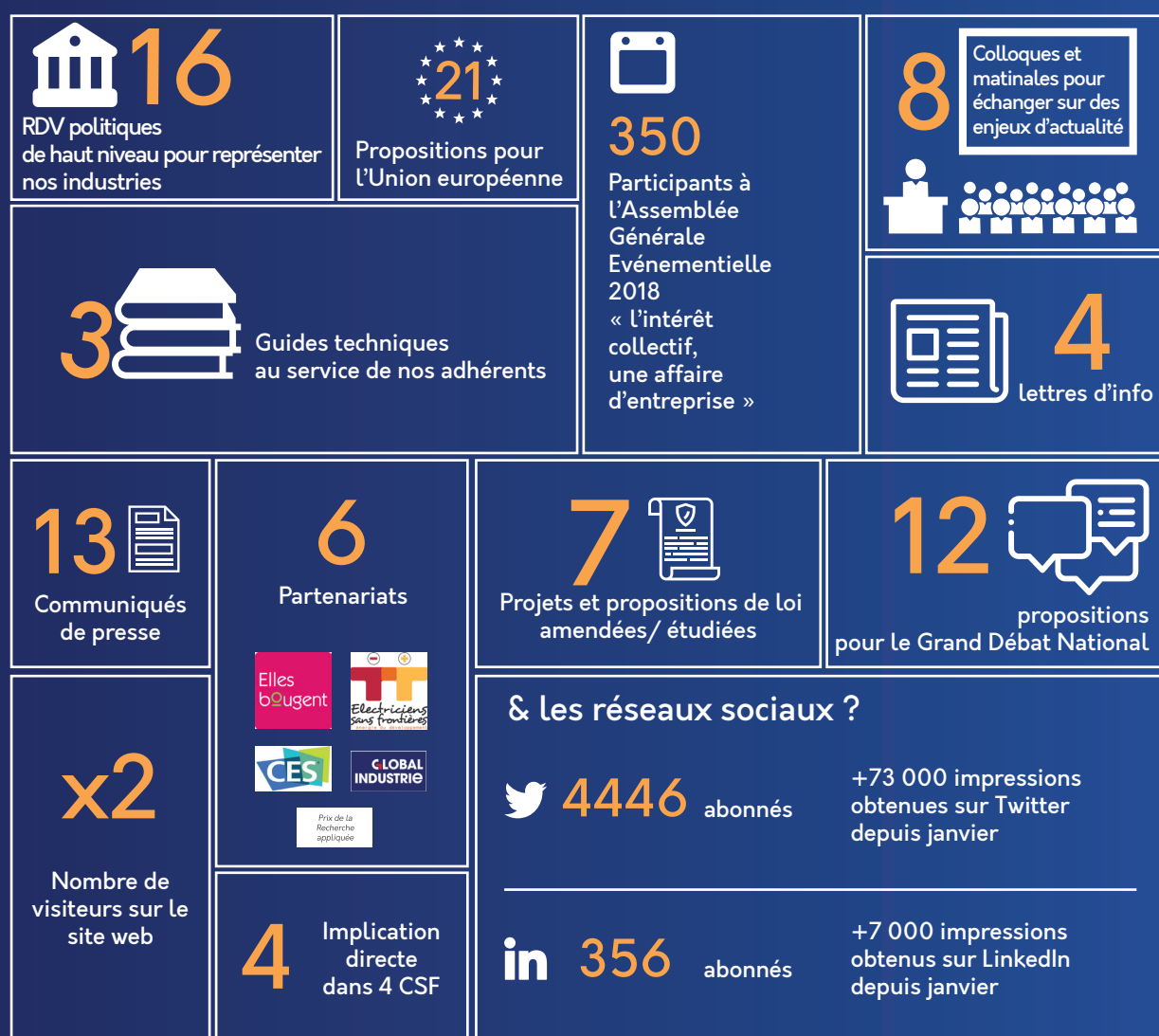
- la réforme de **l'organisation mondiale du commerce** ;
- le **BREXIT** avec le volet «Nouvelles relations futures UE-UK» ;
- les **négociations bilatérales avec les Etats-Unis** sur fonds de guerre commerciale ;
- la refonte du **règlement européen sur les biens à double usage**.

De quoi alimenter les réunions de la commission internationale en 2019, dont la prochaine est prévue le 11 juin.

PANORAMA DES FAITS MARQUANTS

FOCUS AFFAIRES PUBLIQUES & COMMUNICATION : DU SAVOIR-FAIRE AU FAIRE-SAVOIR

En janvier 2019, la FIEEC s'est dotée d'un nouveau Pôle Affaires publiques & Communication, supervisé par Gilles Rouvière, Secrétaire Général. Ce pôle a pour mission principale de déployer les actions d'influence et de promotion de la profession en lien étroit avec les directions techniques de la Fédération et les syndicats membres. L'objectif : gagner toujours davantage en visibilité et en légitimité ainsi que mieux valoriser les bonnes pratiques de nos industries. Au niveau de la communication, ce pôle s'appuie sur trois piliers : une communication réseau valorisante, une communication externe engageante et une communication digitale renforcée. En matière d'affaires publiques, son rôle consiste notamment à poursuivre le travail engagé visant à faire de la FIEEC une organisation de référence – force de propositions – sur les enjeux numériques, électriques et électroniques pour les pouvoirs publics et les partenaires professionnels et à s'assurer de l'ancrage des actions politiques de la FIEEC dans l'actualité politique et institutionnelle.



5 juillet
2018

Assemblée Générale
Événementielle de
la FIEEC : « l'intérêt
collectif, une affaire
d'entreprise »



2 octobre
2018

Conférence « Bien
choisir et acheter dans
le secteur électronique »
(FIEEC, ACSIEL, SNESE,
SPDEI)



11 avril
2019

Colloque « Quelle
politique européenne
pour les industries
technologiques ? »
et publication des 21
propositions



18 septembre
2018

Nomination de
Gilles SCHNEPP à
la Présidence de la
Commission Transition
écologique et
économique du MEDEF

18 octobre
2018

8^{ème} édition du prix
FIEEC-F2I de la
Recherche Appliquée



15 mai
2019

Cercle des Décideurs,
Stéphane RICHARD,
Président Directeur
Général, ORANGE



17 mai
2019

Cercle des Décideurs,
Emmanuelle
WARGON, Secrétaire
d'État auprès du
ministre d'Etat,
ministre de la
Transition écologique
et solidaire



1^{er} février
2019

Colloque
« La compliance dans
tous ses états »
(FIEEC SIEPS)



Mars
2019

Contribution au Grand
Débat National

15 mars
2019

Signature du Contrat
stratégique de la
filière électronique



Cercle des
Décideurs,
Brune POIRSON,
Secrétaire d'État
auprès du ministre
d'État, ministre
de la Transition
écologique et
solidaire



5 février
2019

Conférence
« Protection des
données et des systèmes
d'information » (DGSi)



12 juin
2019

Restitution de l'Étude
prospective « Futur
de la fabrication
électronique »



25 juin
2019

Matinale « Données
personnelles :
un an après »



28 mai
2019

Matinale « Intégration de plastiques
recyclés dans les équipements
électriques et électroniques :
opportunités et leviers d'action »,
publication du Guide pratique pour
l'intégration de plastiques recyclés
dans les équipements électriques et
électroniques (avec ESR)



www.fieec.fr

Nous suivre sur Twitter - @FIEEC

Nous rejoindre sur LinkedIn - <https://fr.linkedin.com/company/fieec>

Communication - 01 45 05 70 57 - communication@fieec.fr